



PÔLE TERRITORIAL
CŒUR ENTRE-DEUX-MERS
PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Le Pôle Territorial Cœur Entre-deux-Mers propose un stage :

« La prise en compte des projets agricoles et alimentaires dans les documents d'urbanisme »

Contexte

Le Pôle Territorial du Cœur Entre-deux-Mers est un syndicat mixte - 5 communautés de communes ; 90 communes ; 810 km² ; 101 789 habitants (source Insee 2019) – qui a pour mission d'accompagner les acteurs au développement local. Pour cela, il exerce des services mutualisés et des missions d'études et d'animation nécessaires à la mise en œuvre du projet de territoire en cours de validation : « Ambition 2030 ».

Faisant partie intégrante d'Ambition 2030, un Projet Alimentaire Territorial (PAT) est mené, dont l'un des objectifs vise à protéger et dynamiser le foncier agricole pour augmenter la capacité alimentaire du territoire. Pour y arriver, un Observatoire du foncier agricole est expérimenté depuis Septembre 2019 sur 5 communes pilotes du territoire. Cette action doit permettre de travailler en réseau avec les élus et les professionnels agricoles afin d'identifier des sites agricoles à enjeux et mettre en œuvre des actions sur le foncier agricole pour soutenir les projets agricoles et alimentaires.

Le Pôle Territorial est lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt du Conseil Départemental de la Gironde sur ce projet.

Description de la mission

La mission s'inscrit dans le PAT et l'Observatoire du foncier agricole. L'offre de stage porte sur l'intégration des projets agricoles et alimentaires dans les documents d'urbanisme.

Le stagiaire effectuera les missions suivantes :

- Prendre en compte les problématiques rencontrées par les agriculteurs, futurs agriculteurs et élus vis-à-vis des projets et de l'intégration dans les documents d'urbanisme (construction d'un logement, d'un point de vente, conflit de voisinage, micro-agriculture en zone urbaine, changement de destination, etc...) : *entretiens, synthèse et analyse, identification de cas pratiques, ...*
- Partager les démarches innovantes mises en place dans des documents d'urbanisme/planification, ou autres, sur et hors du territoire, pour prendre en compte les projets agricoles et alimentaires (hameaux agricoles, zones d'activités agricoles, OAP agricoles, ...) *propositions de solutions à intégrer dans le document d'urbanisme et d'actions connexes à mettre en place, ...*
- Proposer des actions à conduire par la suite dans le PAT / Rédiger un document pratique à destination des collectivités.

Un appui occasionnel sur d'autres actions concernant le foncier agricole pourra également être demandé.

Le stagiaire sera encadré par la chargée de mission en urbanisme, Margaux LEGA, et le Vice-Président du PETR. Il pourra également travailler avec l'animateur du PAT, le groupe de travail foncier agricole, les 5 communes pilotes.

Profil

- Etudiant en Master d'urbanisme, aménagement du territoire ou agronomie avec une expérience dans l'urbanisme.
- Intérêt pour des questions touchant à l'alimentation durable.
- Autonomie, aisance relationnelle, prise d'initiative, goût du travail en équipe.

Conditions

- Durée : 6 mois
- Dates souhaitées : Janvier/Février à Juin/Juillet
- Lieu : poste basé à Targon
- Rémunération : selon réglementation en vigueur (environ 546 euros/mois)
- Horaires : 35 heures / semaine
- Remboursement des frais de déplacements professionnels
- Mise à disposition d'une ligne téléphonique fixe, d'un bureau dans un espace partagé.
Ordinateur personnel demandé
- Réunions possibles en soirée.
- Permis B et véhicule souhaité.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) avant le 5 Janvier 2020.

Entretien à prévoir semaine du 13 Janvier 2020

Par mail à l'adresse urbanisme@coeurentre2mers.com

Ou par courrier à : Monsieur le Président – Pôle Territorial Cœur Entre deux Mers, 20 bis grand rue, 33760 TARGON

Pour plus de renseignements :

Margaux LEGA

Tél : 05.56.23.95.17